

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026 / Convocation du

Objet : Election du maire

Membres en exercice : 15

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Fabrice ROUX, Didier LARROUCAU, Carole ARNAUD, Laurent MARTIN, Delphine CHAUVIN, Isabelle MONTEIL, Didier DELCROIX, David CHALET, Patricia GAY, William JUILLARD, Delphine CHEVALIER, Séverine BURIDENT, Jean-Jacques VIALLEIX, Virginie TREMBLAY, Stephane CHARBONNEL

Absents :

Excusée :

Absents représentés:

Secrétaire de séance : Didier LARROUCAU

Le Conseil municipal de Lanobre, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Jacques VIALLEIX.

Le Conseil Municipal de Lanobre, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques VIALLEIX

Vu l'article L2122-4 du code général des collectivités territoriales qui dispose :

Vu l'article L2122-7 du code général des collectivités territoriales qui dispose :

Le Président invite le Conseil à procéder à l'élection du maire conformément aux dispositions prévues à l'article L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026  
Date de réception de l'AR: 23/03/2026  
015-211500921-DE\_2026\_010-DE

A G E D I

Un élu a porté sa candidature : Monsieur Fabrice ROUX

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue des suffrages exprimés : 15

A obtenu : 15

- :15 voix

-Ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

La proposition ci-dessus est **adoptée**.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

P.O

  


Date de transmission de l'acte: 23/03/2026  
Date de reception de l'AR: 23/03/2026  
015-211500921-DE\_2026\_010-DE  
A G E D I

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026 / Convocation du

Objet : Fixation du nombre d'adjoints

Membres en exercice : 15  
Votants : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Fabrice ROUX, Didier LARROUCAU, Carole ARNAUD, Laurent MARTIN, Delphine CHAUVIN, Isabelle MONTEIL, Didier DELCROIX, David CHALET, Patricia GAY, William JUIILLARD, Delphine CHEVALIER, Séverine BURIDENT, Jean-Jacques VIALLEIX, Virginie TREMBLAY, Stéphane CHARBONNEL

Absents :

Excusée :

Absents représentés:

Secrétaire de séance : Didier LARROUCAU

Le Conseil Municipal de Lanobre, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé sous la présidence de monsieur Fabrice ROUX, Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

**DE FIXER** le nombre d'adjoints à : 4

La proposition ci-dessus est adoptée.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

P.O.



Date de transmission de l'acte: 23/03/2026  
Date de réception de l'AR: 23/03/2026  
015-211500921-DE\_2026\_011-DE  
A G E D I



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CANTAL  
COMMUNE DE LANOBRE

DE\_2026\_012

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026 / Convocation du

### Objet : Election des adjoints

Membres en exercice : 15  
Votants : 15  
Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

Présents : Fabrice ROUX, Didier LARROUCAU, Carole ARNAUD, Laurent MARTIN, Delphine CHAUVIN, Isabelle MONTEIL, Didier DELCROIX, David CHALET, Patricia GAY, William JUILLARD, Delphine CHEVALIER, Séverine BURIDENT, Jean-Jacques VIALLEIX, Virginie TREMBLAY, Stephane CHARBONNEL

Absents :

Excusée :

Absents représentés:

Secrétaire de séance : Didier LARROUCAU

Le Conseil municipal de Lanobre, dument convoqué par Monsieur le Maire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean-Jacques VIALLEIX.

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2122-7.

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-17.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal.

Après un appel de candidature et dépôt des listes auprès du maire, il est procédé au déroulement du vote.

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026  
Date de réception de l'AR: 23/03/2026  
015-211500921-DE\_2026\_012-DE

AGEDI

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 15

A obtenu : 15

Sont élus à la majorité absolue :

- Monsieur Didier LARROUCAU (1er adjoint)
- Madame Carole ARNAUD (2ème adjointe)
- Monsieur Laurent MARTIN (3ème adjoint)
- Madame Delphine CHAUVIN (4ème adjointe)

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L2121-17.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal.

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026  
Date de réception de l'AR: 23/03/2026  
015-211500921-DE\_2026\_012-DE

A G E D I

Après un appel de candidature et dépôt des listes auprès du maire, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 15

A obtenu : 15

Sont élus à la majorité absolue :

- Monsieur Didier LARROUCAU (1<sup>er</sup> adjoint)
- Madame Carole ARNAUD (2<sup>ème</sup> adjointe)
- Monsieur Laurent MARTIN (3<sup>ème</sup> adjoint)
- Madame Delphine CHAUVIN (4<sup>ème</sup> adjointe)

La proposition ci-dessus est **adoptée**.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

P.O.



Date de transmission de l'acte: 23/03/2026  
Date de réception de l'AR: 23/03/2026  
015-211500921-DE\_2026\_012-DE  
A G E D I